

29 e Nationale d'élevage du club SHF 22 et 23 septembre 2018 à Cérilly

Sous les jugements de :

Mme Kadike-Skadina et MM. Coppel et Klein

ENGAGEMENT UNIQUEMENT EN LIGNE SUR LE SITE DU SHF

<http://www.siberianhuskyfrance.fr>

PAIEMENT A ENVOYER PAR COURRIER AVANT LES DATES DE CLOTURE (cachet de la poste faisant foi)

- Ouverture des inscriptions le 20 juillet 2018
- première clôture jusqu'au 20 août 2018 avec tarif dégressif
- Deuxième clôture le 21 août 2017 au 6 septembre sans tarif dégressif
- Adresse d'envoi de votre règlement à l'ordre du SHF, envoi par courrier normal ou en courrier suivi (PAS DE RE-COMMANDE) à Me Valérie CHARNEAU Les garrigues du mas Simon 34400 LUNEL-VIEL
- Adresse mail pour tous contacts (informations/réclamations) NE.SiberianHuskyFrance@gmail.com
- Adresse mail pour tout envoi de documents au format JPEG/PDF : NE.SiberianHuskyFrance@gmail.com
- Attention toutes les inscriptions seront définitivement validées après réception de votre règlement
- Pour ceux qui ne possèdent pas d'accès Internet, il est possible de faire une demande de formulaire papier à l'adresse ci après : NE.SiberianHuskyFrance@gmail.com (impératif : attention aux délais postaux)
- Visualisez régulièrement vos inscriptions sur le site afin qu'elles soient correctes www.siberianhuskyfrance.fr
- Pour les participants qui le souhaitent, l'encaissement du règlement des inscriptions peut être différé au mois de Novembre 2017. Merci de bien vouloir le signaler au dos de votre chèque.

INFORMATION LORS DE LA NATIONALE D'ELEVAGE 2018

Il sera mis à la disposition des participants et des visiteurs une buvette ouverte le samedi 22 septembre et le dimanche 23 septembre

Les lauréats seront invités à se faire photographier au nouveau stand photographie (obligatoire lors de la signature de l'inscription à la NE 2018) afin d'illustrer la revue du club SHF.

Les heureux propriétaires auront la possibilité d'acheter les photographies de leurs huskies et /ou un album souvenir de cette manifestation auprès du photographe.

Un cadeau de bienvenue sera offert à tous les participants ainsi qu'une récompense à tous les lauréats. Nous comptons sur votre présence et celle de vos chiens et nous espérons que vous serez nombreux à répondre présent à cette manifestations qui clôturera l'année 2018 du Siberian husky France.

Pour la deuxième année consécutive le club SHF organise avec le concours de bénévoles du comité et de membres du club, une soirée / repas conviviale au tour d'un barbecue. Nous demandons une participation modique de 8 euros/personne et 5 euros/ enfants. Les inscriptions se feront au même moment que les engagements au concours ou au plus tard sur place le samedi 22 Septembre 2018 avant 12h 00 auprès du secrétaire Monsieur Nicolas.

Avec le concours de chacun (amenez une spécialité ou souvenir de votre région), le club organise une tombola qui clôturera la soirée barbecue. Nous comptons sur votre présence, venez nombreux.

TEST DE DEPISTAGE MHOC

Le club SHF vous propose de faire réaliser le test pendant la Nationale d'élevage le samedi matin 22/09/2018 par un Docteur Vétérinaire habilité au dépistage des maladies héréditaires oculaires canines. Le club a négocié pour ses membres un prix de 65.00 euros par test et par chien avec gonioscopie comprise.

Les inscriptions de font en même temps que les inscriptions au concours de la NE (voir la feuille d'inscription MHOC)

Programme de la Nationale d'élevage 2018

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018

Les dossiers seront à retirer au secrétariat (bâtiment sur la gauche à l'entrée du parc des exposition) de 8 h 45 à 11 h. Pour les retardataires, ils devront patienter que le secrétaire et ou la trésorière soient disponible pour leurs remettre leurs dossiers.

Les certificats antirabiques et les carnets de santé (ou passeport canin) devront être présentés aux services vétérinaires.

Un tableau placé au secrétariat renseignera les exposants sur le lieu de jugement. (Exemple : Juge X Numéro d'un chien inscrit sur le catalogue de xx à xx)

Confirmations : Elles auront lieu uniquement le samedi.

Le matin : 9 heures début des jugements jusqu'à 12 heures.

L'après-midi : 14 heures début des jugements jusqu'à 16 heures

Les chiens présélectionnés avec le qualificatif « Excellent » seront présentés le dimanche pour l'examen de recommandation.

L'épreuve du TAN se déroulera de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h sur la pelouse du site de l'exposition. Seul les chiens inscrits seront jugés.

De 16h à 16h 30 pour ceux qui le souhaite, possibilité de faire examiner leurs chiens pour la feuille toise en vue des épreuve de brevet de travail.

Possibilité d'inscrire au poteau les classes (Paire / Couple / Lot reproducteur / lot d'élevage) pour la présentation du dimanche 23 septembre 2018. **S'adresser au secrétariat afin de remplir un bulletin d'inscription le samedi avant 16 H 30.**

17 h Assemblée Générale du SHF suivi à 18 h 30 d'un apéritif offert par le club SHF aux participants.

19h30 / 20h Soirée/repas conviviale au tour d'un barbecue moyennant la participation de 8 euros par personne / 5 euros par enfant mineur. Inscription lors de vos engagements ou bien sur place le samedi matin avant 12 h 00, s'adresser au secrétariat Mr NICOLAS.

Suivi du tirage de la tombola (nombreux lots)

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

Tous les chiens présélectionnés la veille seront rassemblés sur le ring d'honneur, où ils seront examinés par un jury de trois juges. Ces juges n'ayant aucun contact entre eux voteront oui ou non pour la recommandation des chiens qui leurs seront présentés

1 oui = le chien restera Excellent

2 oui = le chien sera Recommandé

3 oui = le chien sera Recommandé 1 er choix

Les chiens ayant obtenu l'unanimité des juges se verront décerner le titre de recommandé 1 er choix à condition de remplir toutes les conditions, c'est-à-dire posséder : le certificat d'exemption de dysplasie, la carte d'identification génétique, le certificat d'exemption de la cataracte juvénile et le TAN.

A l'issue de cet examen, tous les chiens recommandés 1er choix, ainsi que ceux qui ont été recommandés 1 er choix les années précédentes se présenteront pour l'attribution du CACS de la Nationale d'Elevage.

MATIN : 9 heures 30 début des jugements comme suit :

Baby mâle — baby femelle — puppy mâle — puppy femelle — jeune mâle — jeune femelle — sélection des mâles — attribution du CACS mâle

INTERRUPTION POUR LE DEJEUNER

APRES MIDI : 14 heures reprise des jugements comme suit :

sélection des femelles — attribution du CACS femelle —

champion mâle et femelle — classe vétérans —

couples et paires — lot d'élevage — lot de reproducteur

Remise du trophée Orphée du Lichen Bleu.

Remise du trophée Baisse de Leveillat.

Attribution des titres d'élite.

Clôture : attribution du titre de meilleur de race de la NE et de la RBIS.

Examen de sélection des Siberian Huskies

ARTICLE 1

L'examen de sélection, organisé par le Siberian Husky France est ouvert à tous les chiens, même ceux sans pedigree. Seuls les sujets titulaires d'un certificat de naissance, d'un pedigree délivré par la Société Centrale Canine (LOF) au titre de la descendance ou d'un organisme reconnu par la FCI peuvent être retenus pour le titre d'étalon ou de lice 'recommandé(e)'. Les chiens doivent être âgés de 12 mois minimum pour recevoir un qualificatif et de 15 mois minimum pour être recommandés.

ARTICLE 2

L'examen de sélection a pour but de rechercher des sujets particulièrement bien typés, au caractère conforme à celui décrit dans les standards, ayant suffisamment de qualités phénotypiques pour que l'on puisse espérer qu'ils seront de bon reproducteurs.

ARTICLES 3

Les chiens seront examinés individuellement par un juge spécialiste de la race, ils ne seront pas classés, mais recevront un qualificatif correspondant à la valeur du sujet par rapport au standard. Les sujets ayant obtenu le qualificatif EXCELLENT et estimés susceptibles d'être recommandés par chaque juge seront ensuite présentés devant un jury composé de cinq juges tirés au sort.

ARTICLE 4

Le jury de sélection attribuera, (au vote sans concertation entre eux), le titre d'ETALON ou de LICE RECOMMANDE(E) aux chiens présentant des qualités physiques paraissant de nature à maintenir le niveau de qualité de l'élevage national.

ARTICLE 5

A la sortie du ring d'honneur, tous les sujets recommandés seront photographiés. Ces photos serviront à agrémente le bulletin de liaison et seront à la disposition des membres recherchant des étalons ou des produits susceptibles de les intéresser.

ARTICLE 6

Pour les mâles Elite B: sujet confirmé ayant produit en 1 ère génération 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices différentes. Pour les femelles Elite B: sujet confirmé ayant produit en 1 ère génération 4 descendants cotés 4 points en 2 portées et avec deux mâles différents. Les sujets postulants devront se présenter à la Nationale d'Elevage pour se voir délivrer leur titre. La présence de leur descendance ne sera pas exigée. Les propriétaires des postulants ELITE devront adresser au secrétariat la liste des descendants.

ARTICLES 7

Pour les mâles Elite A: sujet recommandé en Nationale d'Elevage ayant produit en 1 ère génération 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices différentes. Pour les femelles Elite A: sujet recommandé en Nationale d'Elevage ayant produit en 1 ère génération 4 descendants cotés 4 points en 2 portées avec deux mâles différents. Les sujets postulants devront se présenter à la Nationale d'Elevage pour se voir délivrer leur titre. La présence de leur descendance ne sera pas exigée. Les propriétaires des postulants ELITE devront adresser au secrétariat la liste des descendants.

ARTICLE 8

Les titres d'ELITE seront attribués sous réserve : d'exemption de dysplasie et de la possession de la carte d'identification génétique, de l'empreinte ADN, du certificat de filiation (parenté) et du certificat d'exemption de cataracte juvénile et de la goniodysplasie. A titre posthume, ne peuvent être décernés que les titres d'ELITE A.

ARTICLE 9

Obtention des titres Excellent, Recommandés et Recommandés 1 er choix.

Le Siberian husky devra être titulaire de la carte d'identification génétique, du certificat d'exemption de la cataracte juvénile et de goniodysplasie, du certificat validant le TAN et du certificat d'exemption de dysplasie (signe A). Les sujets étrangers sont soumis aux mêmes règles

que les sujets français. Les radios de ces chiens devront également être communiqués au Pr GENEVOIS.

Tous les chiens seront notés (recommandé sur leur pedigree). Tous les sujets Excellent et ou Recommandés avant 2008 en Nationale d'Elevage du SHF, ayant fourni leur certificat d'exemption de dysplasie A, pourront concourir pour le titre de recommandé premier choix et pour l'attribution du CACS de la Nationale d'Elevage. Ces chiens ne repasseront pas l'examen de présélection.

Tous les sujets Excellent et ou Recommandés après 2008 en Nationale d'Elevage du SHF, ayant fourni leur certificat d'exemption de dysplasie A, leur certificat d'exemption de cataracte juvénile, leur carte d'identification génétique et leur certificat validant le TAN pourront concourir pour le titre de recommandé premier choix et pour l'attribution du CACS de la Nationale d'Elevage. Les propriétaires des chiens concernés par cette mesure devront fournir (lors de l'inscription) une copie de la feuille de jugement attestant de l'Excellent et ou de la Recommandation.

ARTICLE 10

Il sera remis au propriétaire de chaque chien un double de la feuille de jugement.

ARTICLE 11

Le certificat d'exemption de dysplasie de la hanche, la carte d'identification génétique, le certificat d'exemption de cataracte juvénile et le certificat validant le TAN étant obligatoire pour l'homologation des titres de Excellent, Recommandés et d'Elite, les propriétaires de chiens concernés auront **TROIS MOIS** après la NE pour fournir les certificats d'exemption au secrétariat du SHF.

ARTICLE 12

Le listing des chiens jugés EXCELLENT et exempt de dysplasie sera fourni à la SCC pour parution sur leur pedigree de la mention : (DYS A) EXCELLENT; Exemple : (DYS A) Husky ...LOF 56123 EXCELLENT

ARTICLE 13

Depuis le 1 er janvier 2017 pour pouvoir prétendre aux titres Excellent, Recommandés, Recommandés 1 er choix et CACS/RCACS les chiens devront être indemne de Goniodysplasie. Cette mesure n'est pas rétroactive, c'est-à-dire que les chiens ayant obtenus les titres Excellent, Recommandés, Recommandés 1 er choix et CACS/RCACS les années précédentes ne sont pas concernés par cette mesure.

REGLEMENT CONCERNANT L'ATTRIBUTION DU TITRE DE SUJET « RECOMMANDE » AUX SIBERIAN HUSKIES LORS DE LA NATIONALE D'ELEVAGE

Outre les critères de non-confirmation, critères de non Sélection:

- faute de queue
 - faute d'oreilles
 - femelles masculine, mâle féminin
 - faute de caractère: timide ou craintif envers l'homme, agressif envers l'homme ou les autres chiens
 - tout chien refusant de se laisser examiner
 - chien n'ayant pas 15 mois révolus le jour de la sélection chiens confirmés à titre initial
- L'homologation du titre sera subordonnée à un cliché photographique pris sur place par le photographe officiel.

Les chiens n'ayant pas fourni : leur certificat d'exemption de dysplasie, leur carte d'identification génétique, leur certificat d'exemption de cataracte juvénile, de goniodysplasie et leur certificat validant le TAN ne recevront qu'un formulaire de recommandation **SOUS RESERVE** valable **TROIS MOIS**. Ces chiens ne pourront pas se présenter au concours pour l'attribution du CACS.